

Outil de dépistage pour les écoles et les services de garde d'enfants

Pour les personnes immunodéprimées ou qui vivent dans une habitation collective qui est un milieu extrêmement vulnérable

Version 5.1
Dernière mise à jour :
le 1^{er} décembre 2022

Date (jj-mm-aaaa) _____

Si la personne à dépister n'est PAS immunodéprimée¹ ou si elle vit dans une habitation collective extrêmement vulnérable (par exemple, école dans un hôpital, programmes de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires), ce n'est pas le bon outil de dépistage.

Le bon outil se trouve sur le site <https://covid-19.ontario.ca/dépistage-pour-les-écoles/>.

Le personnel, les élèves, les enfants et les visiteurs devraient effectuer un dépistage tous les jours avant d'aller à l'école ou au centre de garde d'enfants. Les parents ou tuteurs et tuteurs peuvent remplir ce formulaire au nom d'un enfant ou d'un élève.

Toute personne malade ou présentant des symptômes de maladie qui sont nouveaux ou qui s'aggravent, y compris ceux qui ne figurent pas dans le présent outil de dépistage, doit rester chez elle jusqu'à ce que ses symptômes se soient améliorés depuis au moins 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée) et doit consulter au besoin un professionnel de la santé.

Il est fortement recommandé que toutes les personnes âgées d'au moins 2 ans portent un masque bien ajusté lorsqu'elles sont dans des espaces publics intérieurs, y compris les écoles et les services de garde d'enfants, à cause du risque additionnel lié au virus respiratoire syncytial (VRS) et à la grippe.

Les enfants âgés de 2 à 5 ans devraient porter un masque seulement s'ils sont surveillés, s'ils peuvent le tolérer en toute sécurité et s'ils savent le mettre et le retirer tout seuls.

Questionnaire de dépistage

Pour les questions 1, 2 et 3, vous pouvez choisir « Non » pour tous les symptômes si **les trois conditions** suivantes s'appliquent :

- Vos symptômes s'améliorent depuis au moins 24 heures (48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée)
- Vous n'avez pas de fièvre
- Vous avez obtenu des résultats négatifs à un test PCR ou à un test moléculaire rapide ou à deux tests antigéniques rapides espacés de 24 à 48 heures

1. Avez-vous ressenti l'un ou plusieurs des symptômes suivants?

Cochez tous les symptômes qui sont nouvellement apparus ou qui s'aggravent et qui ne sont pas liés à d'autres causes ou problèmes médicaux connus.

Fièvre ou frissons OUI NON

Toux OUI NON

Sans lien avec d'autres causes ou problèmes médicaux connus (par exemple, asthme, bronchopneumopathie chronique)

1. Parmi les exemples d'immunodépression, citons la chimiothérapie anticancéreuse, une infection par VIH non traitée avec un nombre de lymphocytes T CD4 inférieur à 200, une immunodéficience primaire combinée, la prise de plus de 20 mg/jour (ou l'équivalent) de prednisone pendant plus de 14 jours et la prise d'autres médicaments immunodépresseurs. Pour cet outil de dépistage, des facteurs tels que la vieillesse, le diabète et l'insuffisance rénale chronique au stade ultime ne sont généralement pas considérés comme immunodéprimés.

Essoufflement OUI NON

Sans lien avec d'autres causes ou problèmes médicaux connus (par exemple, asthme, bronchopneumopathie chronique obstructive, insuffisance cardiaque chronique)

Diminution ou perte du goût ou de l'odorat OUI NON

Sans lien avec d'autres causes ou problèmes médicaux connus (par exemple, polypes nasaux, allergies, troubles neurologiques)

Si vous avez répondu NON à toutes les questions, passez à la question suivante.

Si vous avez répondu « OUI » à l'un des symptômes énoncés à la question 1, ne vous rendez pas à l'école ou au centre de garde d'enfants et :

- Si le test de dépistage de la COVID-19 est disponible, nous vous encourageons à vous faire tester avec 1 test PCR ou 1 test moléculaire rapide (si admissible) ou 2 tests antigéniques rapides effectués à un intervalle de 24 à 48 heures (le second test n'est pas nécessaire si le premier est positif).
- Si vous présentez un risque élevé de maladie grave, vous devriez vous faire tester dès que possible, compte tenu du délai de traitement pour la COVID-19. Vous pourriez bénéficier du traitement disponible pour prévenir une maladie grave. Pour l'instant, un résultat positif au test antigénique rapide est suffisant pour commencer le traitement contre la COVID-19 dans le cas des personnes admissibles, et il n'est pas nécessaire d'obtenir une confirmation par test PCR ou test moléculaire rapide. Pour en savoir plus sur les tests de dépistage de la COVID-19 et les options de traitement, consultez <https://covid-19.ontario.ca/fr/centres-de-depistage-et-devaluation-clinique-de-la-covid-19>.
- Si le test de dépistage de la COVID-19 était disponible et que vous avez obtenu un résultat négatif à un test PCR ou à un test moléculaire rapide, ou à deux tests antigéniques rapides effectués à un intervalle de 24 à 48 heures, vous pouvez retourner à l'école ou au service de garde d'enfants si vos symptômes ont commencé à s'améliorer depuis au moins 24 heures (ou 48 heures si vous aviez des nausées, des vomissements ou de la diarrhée) et si vous n'avez pas de fièvre.
- Pendant 10 jours après l'apparition de vos symptômes, les mesures suivantes peuvent constituer des mesures de prévention supplémentaires contre la propagation d'autres virus respiratoires circulant dans la communauté :
 - portez un masque bien ajusté dans tous les lieux publics (y compris à l'école et au centre de garde d'enfants)
 - évitez les activités non essentielles pour lesquelles il faut retirer son masque (par exemple, jouer d'un instrument à vent en classe de musique ou retirer son masque pour faire du sport, aller au restaurant)
 - évitez de rendre visite à toute personne immunodéprimée ou à risque élevé de maladie (par exemple, les personnes âgées)
 - évitez les visites non essentielles dans les cadres à haut risque, comme les hôpitaux et les maisons de soins de longue durée
- Si vous ne subissez pas un test de dépistage de la COVID-19 ou si votre test de dépistage de la COVID est positif, **restez à la maison (auto-isolément) et ne vous rendez pas à l'école ou au service de garde d'enfants pendant au moins 10 jours** et jusqu'à ce que vous n'avez pas non plus de fièvre et que vos symptômes s'améliorent depuis au moins 24 heures (48 heures pour les nausées, les vomissements ou la diarrhée). Ne sortez pas, sauf pour vous faire tester, pour vous rendre dans un centre d'évaluation clinique ou en cas d'urgence médicale. Si vous présentez des symptômes graves tels que des douleurs thoraciques ou que vous avez du mal à respirer, rendez-vous au service des urgences le plus proche.
 - Veuillez noter que si vous avez obtenu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19, vous devriez vous isoler pendant 10 jours, même si vous obtenez un résultat négatif plus tard au cours de votre période d'isolement.

Remarque : la durée de la période d'isolement peut être modifiée selon les directives de votre fournisseur de soins de santé.

- Les frères et sœurs et les autres personnes avec lesquelles vous vivez devraient prendre les mesures suivantes pendant 10 jours après leur dernière exposition à la personne présentant des symptômes de la COVID-19 :

- s'auto-surveiller pour déceler les symptômes. Ils devraient s'isoler immédiatement s'ils développent un quelconque symptôme de la COVID-19 et subir un test de dépistage s'ils sont admissibles
- porter un masque bien ajusté dans tous les lieux publics (y compris à l'école et au centre de garde d'enfants)
- éviter les activités non essentielles pour lesquelles il faut retirer son masque (par exemple, jouer d'un instrument à vent en classe de musique ou retirer son masque pour faire du sport, aller au restaurant)
- éviter les visites non essentielles à toute personne immunodéprimée ou à risque élevé de maladie (par exemple, les personnes âgées)
- éviter les visites non essentielles dans les cadres à haut risque, comme les hôpitaux et les maisons de soins de longue durée

Même si vous avez obtenu un résultat négatif au test de dépistage de la COVID-19, ces mesures peuvent constituer des mesures de prévention supplémentaires contre la propagation de la COVID-19 et d'autres virus respiratoires circulant dans la communauté.

- Vous n'avez pas besoin de revoir les autres questions de cet outil aujourd'hui. Réutilisez l'outil de dépistage chaque jour avant de vous rendre à l'école ou au centre de garde d'enfants.

2. Avez-vous ressenti l'un ou plusieurs des symptômes suivants?

Cochez tous les symptômes qui sont nouvellement apparus ou qui s'aggravent et qui ne sont pas liés à d'autres causes ou problèmes médicaux connus que vous aviez déjà.

Douleurs musculaires ou douleurs articulaires OUI NON

Sans lien avec d'autres causes ou problèmes médicaux connus (par exemple, si vous avez reçu un vaccin contre la COVID-19 ou contre la grippe au cours des dernières 48 heures, arthrose, fibromyalgie)

Fatigue extrême OUI NON

Sensation générale de malaise, manque d'énergie, sans lien avec d'autres causes ou problèmes médicaux connus (par exemple, si vous avez reçu un vaccin contre la COVID-19 ou contre la grippe au cours des dernières 48 heures, dépression, insomnie, dysfonctionnement thyroïdien, anémie, malignité)

Mal de gorge OUI NON

Déglutition douloureuse ou difficulté à avaler sans lien avec d'autres causes ou problèmes médicaux connus (par exemple, écoulement post-nasal, reflux acide)

Nez qui coule ou nez bouché ou congestionné OUI NON

Sans lien avec d'autres causes ou problèmes médicaux connus (par exemple, allergies saisonnières, le fait de se trouver à l'extérieur par temps froid ou sinusite chronique)

Mal de tête OUI NON

Sans lien avec d'autres causes ou problèmes médicaux connus (par exemple, si vous avez reçu un vaccin contre la COVID-19 ou contre la grippe au cours des dernières 48 heures, céphalées de tension, migraines chroniques)

Nausées, vomissements ou diarrhée OUI NON

Sans lien avec d'autres causes ou problèmes médicaux connus (par exemple, vomissements transitoires dus à l'anxiété chez les enfants, dysfonctionnement chronique du système vestibulaire, syndrome du côlon irritable, maladie inflammatoire chronique de l'intestin, effets secondaires des médicaments)

Si vous avez répondu « NON » à tous les symptômes, passez à la question suivante.

Si vous avez répondu « OUI » à au moins deux des symptômes énoncés à la question 2, suivez les directives données ci-dessus à la rubrique « Si vous avez répondu « OUI » à l'un des symptômes énoncés à la question 1 ».

Si vous avez répondu « OUI » à uniquement un des symptômes énoncés à la question 2, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants, et :

- Vous devez rester à la maison jusqu'à ce que votre ou vos symptômes se soient améliorés depuis au moins 24 heures (48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée), et tant que vous n'avez pas de fièvre.
- Vos frères et sœurs et les personnes avec lesquelles vous habitez n'ont pas besoin de rester à la maison tant qu'ils ne présentent pas de symptômes.
- Vous n'avez pas besoin de revoir les autres questions de cet outil aujourd'hui. Réutilisez l'outil de dépistage chaque jour avant de vous rendre à l'école ou au centre de garde d'enfants.

3. Avez-vous ressenti l'un ou plusieurs des symptômes suivants?

Cochez tous les symptômes qui sont nouvellement apparus ou qui s'aggravent et qui ne sont pas liés à d'autres causes ou problèmes médicaux connus que vous aviez déjà.

Douleurs abdominales OUI NON

Sans lien avec d'autres causes ou problèmes médicaux connus (par exemple, crampes menstruelles, reflux gastroœsophagien pathologique)

Conjonctivite OUI NON

Sans lien avec d'autres causes ou problèmes médicaux connus (par exemple, blépharite, orgelets récurrents)

Perte ou absence d'appétit (uniquement chez les jeunes enfants) OUI NON

Sans lien avec d'autres causes ou problèmes médicaux connus (par exemple, anxiété, constipation)

Si vous avez répondu « NON » à tous les symptômes, passez à la question suivante.

Si vous avez répondu « OUI » à l'un des symptômes énoncés à la question 3, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants, et :

- Vous devez rester à la maison jusqu'à ce que votre ou vos symptômes se soient améliorés depuis au moins 24 heures.
- Vos frères et sœurs et les personnes avec lesquelles vous habitez n'ont pas besoin de rester à la maison tant qu'ils ne présentent pas de symptômes.
- Vous n'avez pas besoin de revoir les autres questions de cet outil aujourd'hui. Réutilisez l'outil de dépistage chaque jour avant de vous rendre à l'école ou au centre de garde d'enfants.

4. Vous a-t-on demandé de vous mettre en quarantaine, de vous isoler, de rester à la maison ou de ne pas fréquenter l'école ou le service de garde d'enfants à l'heure actuelle? OUI NON

Il peut s'agir d'un ordre donné par un médecin, un fournisseur de soins de santé, un bureau de santé publique, un agent des services frontaliers fédéral ou une autre autorité gouvernementale.

Veuillez noter que des exigences fédérales (https://voyage.gc.ca/voyage-covid?_ga=2.167924584.893587322.1660516599-70316887.1660516599) pourraient s'appliquer aux personnes qui ont voyagé à l'extérieur du Canada, même si elles sont exemptées de quarantaine.

Si vous avez répondu « NON », passez à la question suivante.

Si vous avez répondu « OUI » à la question 4, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants, et :

- Vous devez rester à la maison et ne pas sortir sauf pour subir un test, obtenir une évaluation clinique ou en cas d'urgence médicale.
- Vous devez suivre toute autre directive qui vous a été donnée.
- Vos frères et sœurs et les personnes avec lesquelles vous habitez n'ont pas besoin de rester à la maison à moins qu'on ne leur ait aussi demandé de se mettre en quarantaine, de s'isoler ou de rester à la maison.

- Vous n'avez pas besoin de revoir les autres questions de cet outil aujourd'hui. Réutilisez l'outil de dépistage chaque jour avant de vous rendre à l'école ou au centre de garde d'enfants.

5. Au cours des 10 derniers jours, avez-vous reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19? OUI NON

Il peut s'agir d'un résultat positif à un test PCR de dépistage de la COVID-19 réalisé en laboratoire, à un test moléculaire rapide, à un test antigénique rapide ou à un test réalisé en utilisant une trousse d'autodiagnostic à domicile.

Si vous avez répondu « NON », passez à la section ci-dessous intitulée « Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions » .

Si vous avez répondu « OUI », vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants, et :

- Vous devez vous isoler et ne pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants pendant au moins **10 jours**.
- Si vous présentez des symptômes, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants pendant au moins **10 jours** et jusqu'à ce que vous n'avez plus de fièvre et que vos symptômes se soient améliorés depuis 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée). Ne sortez pas sauf pour vous rendre dans un centre d'évaluation clinique ou en cas d'urgence médicale.

Remarque : La durée de l'isolement peut être modifiée en fonction des directives de votre fournisseur de soins de santé.

- Si vous présentez un risque élevé de maladie grave, contactez votre fournisseur de soins de santé car vous pourriez être admissible à un traitement contre la COVID-19.
- Vos frères et sœurs et les personnes avec lesquelles vous habitez devraient prendre les mesures suivantes pendant 10 jours après leur dernière exposition à la personne qui a obtenu un résultat positif à son test de dépistage de la COVID-19 :
 - s'auto-surveiller pour déceler les symptômes. Ils devraient s'isoler immédiatement s'ils développent un quelconque symptôme de la COVID-19 et subir un test de dépistage s'ils sont admissibles
 - porter un masque bien ajusté dans tous les lieux publics (y compris à l'école et au centre de garde d'enfants)
 - éviter les activités non essentielles pour lesquelles il faut retirer son masque (par exemple, jouer d'un instrument à vent en classe de musique ou retirer son masque pour faire du sport, aller au restaurant)
 - éviter les visites non essentielles à toute personne immunodéprimée ou à risque élevé de maladie (par exemple, les personnes âgées)
 - éviter les visites non essentielles dans les cadres à haut risque, comme les hôpitaux et les maisons de soins de longue durée

Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions, vous pouvez vous rendre à l'école ou au centre de garde d'enfants.

- Si vous vous sentez malade ou si vous ne vous sentez pas bien, même si vous présentez des symptômes qui ne figurent pas dans cet outil de dépistage, vous devriez rester chez vous. Consultez un médecin si nécessaire. Les personnes présentant des symptômes graves nécessitant des soins d'urgence devraient se rendre au service des urgences le plus proche.
- Faites ce test chaque jour avant d'aller à l'école ou au centre de garde d'enfants.

Si l'on vous a informé que vous étiez un contact étroit d'une personne présentant des symptômes ou atteinte de la COVID-19 au cours des 10 derniers jours après votre dernière exposition à cette personne :

- portez un masque bien ajusté dans tous les lieux publics (y compris à l'école et au centre de garde d'enfants)
- évitez les activités non essentielles pour lesquelles il faut retirer son masque (par exemple, jouer d'un instrument à vent en classe de musique ou retirer son masque pour faire du sport)

- évitez les visites non essentielles à toute personne immunodéprimée ou à risque élevé de maladie (par exemple, les personnes âgées)
- évitez les visites non essentielles dans les cadres à haut risque, comme les hôpitaux et les maisons de soins de longue durée

Même si vous avez obtenu un résultat négatif au test de dépistage de la COVID-19, ces mesures peuvent constituer des mesures de prévention supplémentaires contre la propagation de la COVID-19 et d'autres virus respiratoires circulant dans la communauté.

Si vous avez été vacciné contre la COVID-19 ou la grippe au cours des dernières 48 heures et que vous présentez une fatigue légère, des douleurs musculaires ou articulaires ou des maux de tête :

- Sachez que vous ne pouvez pas développer une infection parce que vous recevez le vaccin contre la COVID-19 ou le vaccin antigrippal. Certaines personnes pourraient ressentir des symptômes qui ressemblent à la grippe après s'être fait vacciner. Si vous ressentez une légère fatigue, des douleurs musculaires ou des douleurs articulaires qui n'ont commencé qu'après la vaccination, portez, par mesure de précaution additionnelle, un masque bien ajusté pendant tout le temps que vous êtes à l'école ou dans les services de garde d'enfants, et ce, jusqu'à ce que vos symptômes disparaissent.
- Si vos symptômes s'aggravent ou persistent au-delà de 48 heures après la vaccination, ou si vous développez d'autres symptômes (p. ex., mal de gorge, perte du goût ou de l'odorat, essoufflement, toux), vous devez partir immédiatement de l'école ou des services de garde d'enfants.

Si vous avez voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours

- Vous devez suivre toute directive fédérale (https://voyage.gc.ca/voyage-covid?_ga=2.163281653.893587322.1660516599-70316887.1660516599), le cas échéant, après votre retour au Canada, même si vous n'avez pas été mis en quarantaine.

Port du masque dans les espaces publics intérieurs

- Il est fortement recommandé que toutes les personnes âgées d'au moins 2 ans portent un masque bien ajusté lorsqu'elles sont dans des espaces publics intérieurs, y compris les écoles et les services de garde d'enfants, à cause du risque additionnel lié au virus respiratoire syncytial (VRS) et à la grippe.
- Les enfants âgés de 2 à 5 ans devraient porter un masque seulement s'ils sont surveillés, s'ils peuvent le tolérer en toute sécurité et s'ils savent le mettre et le retirer tout seuls.

Conseils de santé et de sécurité additionnels

La suppression des exigences provinciales ne signifie pas que le risque de contracter la COVID-19 a disparu. Nous devons encore faire notre part pour nous protéger et protéger autrui contre la COVID-19. Pour ce faire, il faut faire preuve d'une bonne hygiène des mains, nettoyer et désinfecter très souvent les surfaces fréquemment touchées et porter un masque lorsque cela est recommandé ou exigé.

Faites-vous vacciner contre la COVID-19 si vous êtes admissible

Les vaccins sont sûrs, efficaces et constituent le meilleur moyen de vous protéger, vous et votre entourage, contre les maladies infectieuses. Pour en savoir plus, cliquez sur <https://www.ontario.ca/fr/page/vaccins>.